

## Département fédéral des affaires étrangères

Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONUG Division Etat hôte Section des Privilèges & immunités Case postale 194 – 1211 Genève 20

## DEMANDE D'UNE CARTE DE LEGITIMATION

## du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) pour le personnel des organisations intergouvernementales et des institutions internationales

Ce formulaire doit être complété <u>en ligne</u> et doit être retourné par l'Organisation à la Mission suisse accompagnés :

- d'une photographie (de bonne qualité, format passeport, datant de moins de trois mois) par personne annoncée;
- de la copie du passeport valable muni, le cas échéant, du visa suisse de chaque personne annoncée.

Nom de l'Organisation							
1. Titulaire principal/e							
	☐ Monsieur	☐ Mada	ame				
Nom/s							
Prénom/s							
Nom de jeune fille				Date de i	naissance		
Etat civil <sup>1</sup>							
Nationalité/s	_	_					
Nationalité suisse	oui	non non					
Lieu et pays de nai	ssance						
Titre							
Grade							
Catégorie	0 =						
		Si carte F: employeur					
<b>.</b>	. <u> </u>	Si interprète/traducteur freelance carte G, voir <sup>2</sup> \text{\text{\text{\text{\text{\text{2}}}}} \text{\text{\text{\text{\text{2}}}}} \text{\text{\text{\text{\text{d}}}} \text{\text{\text{\text{\text{\text{2}}}}} \text{\text{\text{\text{d}}}} \text{\text{\text{d}}} \text{\text{d}} \text{\text{d}} \text{\text{\text{d}}} \text{\text{\text{d}}} \text{\text{\text{d}}} \text{\text{\text{d}}} \text{\text{\text{d}}} \text{\text{\text{d}}} \text{\text{\text{d}}} \text{\text{d}}					
Type de contrat	□ a duree ind	determinee		à durée détermi	au		
Dagganart	☐ diplomatic		service	_	☐ ordinaire		
Passeport	☐ diplomatiq	ue 🗀 de s	service	spécial	☐ ordinalle		
	établi le		valahle	jusqu'au			
Date d'entrée en Suisse				ion dès le			
Permis de séjour ou			en ionei	ion des le			
d'établissement sui		non					

Etats civils (à choix) : célibataire, marié/e, séparé/e, divorcé/e, veuf/ve, lié/e par un partenariat enregistré.

Le formulaire est à compléter et à envoyer par l'interprète/traducteur à la Mission suisse accompagné d'une photographie (de bonne qualité, format passeport, datant de moins de trois mois), d'une copie du passeport valable, du tableau récapitulatif des contrats, ainsi que des copies des contrats de l'année écoulée.



1. Titulaire principal/e (suite)						
Carte de légitimation précédente  Adresse privée <sup>3</sup> (même provisoire)	n 🔲 oui	non				
(memo providency	No postal	Ville				
	Pays					
2 Conjoint du/d	a la titulaira n	rincinal/e faisan	t mánaga commun s	avec lui/elle <sup>4</sup>		
2. Conjoint du/de la titulaire principal/e faisant ménage commun avec lui/elle <sup>4</sup>						
	Monsieur	■ Madame				
Nom/s						
Prénom/s						
Nom de jeune fille			Date de nais			
Lien de parenté ave	ec le/la titulaire p	rincipal/e L Epo	oux/se	e Partenaire		
Etat civil 1						
Nationalité/s		_				
Nationalité suisse	∐ oui	∐ non				
Lieu et pays de nais						
Passeport	diplomatique	de service	spécial	ordinaire		
	No					
	établi le	va	lable jusqu'au			
Date d'entrée en Su	uisse					
Permis de séjour ou d'établissement suis		non				
Carte de légitimatio précédente	n 🔲 oui	non				

3 L'adresse privée de l'Organisation n'est pas acceptée comme une adresse privée et ce même provisoirement.

Concubin/e : qui est considéré/e par l'Organisation comme le/la partenaire officiel/le ou qui est reconnu/e à charge.

Partenaire : l'Organisation doit joindre une copie de l'acte de partenariat enregistré. En l'absence d'un partenariat enregistré, le/la partenaire doit être considéré/e par l'Organisation comme le/la partenaire officiel/le ou être reconnu/e à charge.

Epoux/se: s'il/elle ne porte pas le même nom de famille que le/la titulaire principal/e, l'Organisation doit joindre une copie de l'acte de mariage.



	élibataire/s j re principal/		olus faisant ménage comm	un avec
Nom/s				
Prénom/s				Sexe
Nationalité/s			Nationalité suisse	oui non
Date de naissar	ice		Date d'entrée en Suisse	
Lieu et pays de naissance				
Activité si l'enfant	est	établissement/lieu		
âgé de plus de 21 a	<sup>ans</sup> autres	à préciser		
Nom/s				
Prénom/s				Sexe
Nationalité/s			Nationalité suisse	oui non
Date de naissar	ice		Date d'entrée en Suisse	
Lieu et pays de	naissance			
Activité si l'enfant		établissement/lieu		
âgé de plus de 21 a	ins  autres	à préciser		
Nom/s				
Prénom/s				Sexe
Nationalité/s			Nationalité suisse	oui non
Date de naissar			Date d'entrée en Suisse	
Lieu et pays de				
Activité si l'enfant				
âgé de plus de 21 a	ins  autres	à préciser		
. ,				
Nom/s				
Prénom/s			N Prof.	Sexe
Nationalité/s			Nationalité suisse	∐ oui ∐ non
Date de naissan			Date d'entrée en Suisse	
Lieu et pays de				
Activité si l'enfant âgé de plus de 21 a				
g p a. 21 0	<sup>ıns</sup>	à préciser		
	_			

Documents additionnels à présenter pour chaque enfant :

Si l'enfant ne porte pas le même nom que le/la titulaire principal/e, l'Organisation doit joindre une copie de l'acte de naissance.

Si le parent est divorcé ou séparé, l'Organisation doit joindre une copie de la décision lui octroyant la garde de l'enfant mineur (âgé de moins de 18 ans révolus).

Si l'enfant est adopté, l'Organisation doit joindre une copie de l'acte d'adoption.

Les éventuels autres enfants doivent faire l'objet d'une liste séparée dûment signée.



4. Autre/s membre/s de famille <sup>6</sup>	
☐ Monsieur ☐ Madame	
Nom/s	
Prénom/s	
Nationalité/s  Date de naissance  Nationalité suisse  oui  non	
Lieu et pays de naissance	
Etat civil <sup>1</sup>	
Passeport	
No établi le valable jusqu'au	
Date d'entrée en Suisse	
Lien de parenté avec le/la titulaire principal/e	
☐ Monsieur ☐ Madame  Nom/s	
Prénom/s	
Nationalité/s Date de naissance	
Nationalité suisse  oui  non	
Lieu et pays de naissance  Etat civil 1	
Passeport	
No	
établi le valable jusqu'au	
Date d'entrée en Suisse	
Lien de parenté avec le/la titulaire principal/e	
Sceau officiel : Date :	
Signature du Chef du personnel	

Les autres membres de famille peuvent, à titre exceptionnel, être admis en Suisse au titre de regroupement familial pour résider auprès du/de la titulaire principal/e et recevoir une carte de légitimation de type "H" (sans privilège et immunité). De telles demandes doivent impérativement être soumises par lettre à la Mission suisse <u>avant l'arrivée en Suisse des intéressés</u>.